

cashgate prend ses responsabilités. En particulier dans l'octroi de crédits et de leasings.

Tout prêteur qui, comme cashgate, accorde des crédits porte une grande responsabilité vis-à-vis des emprunteurs mais également de la société. C'est pourquoi cashgate a toujours fait en sorte que son processus d'examen des demandes de crédits aille au-delà des directives légales. Nos offres s'adressent aux preneurs de crédit en mesure de s'acquitter ponctuellement de leurs mensualités, sans qu'une charge excessive n'en résulte.

Un crédit doit servir d'instrument de financement raisonnable.

cashgate propose des crédits privés et des leasings pour le compte de banques suisses renommées qui sont ses actionnaires et partenaires. Dans un cadre responsable, les crédits ne sont pas destinés à financer un niveau de vie excédant les moyens de l'emprunteur. Pour les preneurs de crédit majeurs, ils servent avant tout d'instruments de financement judicieux dans certaines situations de l'existence, leur permettant de réaliser leurs objectifs personnels. Dans ce contexte, cashgate agit toujours de manière responsable, juste et sérieuse.

Les crédits sont accordés dans le cadre des possibilités financières.

Le montant du crédit doit tenir compte des possibilités financières du preneur de crédit. Sur la base de standards élevés et de directives éprouvées, nous examinons toujours au préalable et minutieusement la solvabilité et la capacité du demandeur à contracter un crédit. Nous nous assurons ainsi que nos clients sont en mesure de rembourser sans problème leurs mensualités. En effet, la personne qui prend un crédit chez cashgate doit pouvoir profiter sans souci des fonds qui lui ont été versés.

Les coups du sort ne doivent pas provoquer des difficultés de paiement.

Nous sommes conscients que les événements imprévus comme la perte d'un emploi, une maladie ou un divorce peuvent conduire à une modification de la situation financière du preneur de crédit. Ceci est une raison supplémentaire pour cashgate d'examiner attentivement la capacité à emprunter du demandeur, dès le départ déjà. La vie n'étant pas avare de situations imprévues, nous voulons aussi conseiller et encadrer nos clients dans les phases difficiles de l'existence et les aider à trouver des solutions qui leur conviennent.

Nous recommandons également d'opter pour notre assurance mensualités facultative (payante). Nous donnons ainsi à nos clients la possibilité de se protéger d'une éventuelle insolvabilité en cas de chômage involontaire, de maladie ou d'accident. De cette manière, même en période difficile, ils conservent leur flexibilité financière et un sentiment de sécurité.

La responsabilité comme principe directeur.

Agir de manière responsable pour le bien de la société, de l'économie et de la politique, mais aussi pour la protection de nos clients, de nos banques actionnaires et de notre entreprise est un principe directeur de cashgate.

Contact

Hotline gratuite 0800 55 44 33

Fax 0800 55 44 34

info@cashgate.ch

cashgate.ch